Le Pradet, le 18 novembre 2024

À l'attention des Président(e)s de clubs
De la Ligue Sud de Rugby

Nos/Réf. 409-24 SF/MD/SR
Objet : **Convocation Assemblée Générale Extraordinaire**

Madame, Monsieur Le Président,

Le Président Sébastien RIZZA et les membres du Comité Directeur seraient heureux de votre présence à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby le :

Mardi 10 décembre 2024 à 18h00
Salle Espace des libertés - Avenue Antide Boyer 13400 Aubagne

Ordre du jour :
Modifications des statuts : Modalités de réunions statutaires (Art. 9 et Art. 13)

- **17h40 vérification des pouvoirs et émargements**
- **17h55 Clôture des enregistrements des pouvoirs et procurations**
- **18h00 Assemblée Générale Extraordinaire**

A l'issue de l'Assemblée Générale est prévue à 18h30, une soirée débat en présence de Monsieur Florian GRILL, Président de la Fédération Française de Rugby, pour un moment d'échanges avec les clubs, suivie d'un cocktail dinatoire.

Nous vous prions d'avoir l'amabilité de confirmer votre participation uniquement en cliquant sur le lien https://forms.gle/wvcwDKXYXd1bAcrC7 avant le 02/12/24. En cas d'indisponibilité, merci de nous retourner le pouvoir et/ou procuration ci-joint.

L'ensemble des documents statutaires liés à cette convocation seront accessibles en pièce jointe et sur le site de la Ligue en suivant le lien :
https://liguesudpaca.ffr.fr/ligue/publications_officielles/assemblee-generale

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Sébastien Rizza
Président Ligue Sud Rugby



PJ : AGE Pouvoir/Procuration (Attention : les pouvoirs et procurations doivent être signés et doivent comporter le tampon du club)
Proposition de modifications des statuts

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LIGUE SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR RUGBY

Mardi 10 décembre 2024 à 18h00

Salle Espace des libertés - Avenue Antide Boyer 13400 Aubagne

Le club/Association : ……code …….

Donne pouvoir à M., Mme : ……..……..

Licence N°……

Pour le représenter lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Sud de Rugby

Cachet du club/ de l'association **Signature du Mandataire**

LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY
579 Avenue Jean Moulin – 83220 Le Pradet – Tél. 33(0)4 94 41 17 40
2013n@ffr.fr – Siret : 834 153 132 000 24
www.liguesudpaca.ffr.fr

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LIGUE SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR RUGBY

Mardi 10 décembre 2024 à 18h00
Salle Espace des libertés - Avenue Antide Boyer 13400 Aubagne

Monsieur le Président du club/ de l'association ……..……

code ……...

Donne procuration à M., Mme : ……..

Licence N°……

Pour représenter son club lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Sud de Rugby

Cachet du club/ de l'association **Signature du Mandant** **Signature du Mandataire**